

Visite des salles 1 et 2 de l'école élémentaire Michel Ballion destinées au transfert des classes de l'école Jean de La Fontaine à Le Barp

Date : mardi 29 janvier 2019 de 10h à 12h

Personnes présentes lors de la visite :

Nom	Organisation
Mme Dornon	Mairie du Barp
M. Veliska	Mairie du Barp
M. Bourvon	Mairie du Barp
M. Laborde	Mairie du Barp
Mme Blondeau	FCPE
Mme Larget	FCPE
M. Tavernier	FCPE
Mme Plawinski	Directrice école Michel Ballion

1) Environnement extérieur des salles 1 et 2 :

	Constat
Toiture	Récente cause de la rénovation non communiqué ce jour par mairie
Etat des murs	Enduit en état correct mais pas propre, éclaboussures et saletés sur le bas des murs par endroit, pas de fissures.
Evacuation des eaux de pluies	Chéneaux s'écoulant devant l'entrée des classes 1 et 2 : présence de flaques d'eaux et de boue devant l'entrée du bâtiment.
Clôtures et portail extérieur	<ul style="list-style-type: none"> - Clôture basse donnant sur D5 (avenue de Gascogne : +/-5000 véhicules/jour), portillon ouvert ce jour. - Coffret électrique permettant d'escalader la clôture. - Présence d'une clôture et d'un portail entre la cour et l'accès au bâtiment (fermé ce jour). - La zone devant la porte d'entrée du bâtiment n'est pas visible depuis la cour (recoin), vérifier la conformité avec le PPMS intrusion et risque majeur.
Eclairage extérieur	Fonctionnel mais de faible luminosité.
Divers	Câble électrique non gainé qui pend sur la façade au-dessus de la porte d'entrée.

• Remarques et observations :

- Nettoyage des murs : **mesures envisagées par la mairie non communiquées ce jour**
- Chéneaux s'écoulant devant l'entrée du bâtiment: **mesures envisagées par la mairie non communiquées ce jour**
- Clôtures non conforme : **mesures envisagées par la mairie non communiquées ce jour**
- Câble sur la façade : **mesures envisagées par la mairie non communiquées ce jour**
- sécurisation du périmètre autour du bâtiment: **mesures envisagées par la mairie non communiquées ce jour**

PHOTOS :



2) Etat des lieux des salles de classe :

	Salle 1	Salle 2
Superficie	Non mesurée mais satisfaisante.	Non mesurée mais satisfaisante.
Etat des sols	<ul style="list-style-type: none"> - Carrelage en bon état - Plinthe en mauvais état. - Pose de lino demandée par les enseignants depuis le conseil d'école du 10/11/2014 (bruit). 	<ul style="list-style-type: none"> - Carrelage en bon état. - Pose de lino demandée par les enseignants depuis le conseil d'école du 10/11/2014 (bruit).
Etat des murs	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'humidité. - Peinture en mauvais état. - Présence de trous dans les murs. - Plinthe arrachée. - Présence de salpêtre suspectée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'humidité. - Peinture en mauvais état. - Présence de trous dans les murs. - Plinthe arrachée. - Présence de salpêtre suspectée.
Etat des plafonds	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'humidité : fuites d'eau récurrentes dans certaines classes du bâtiment ancien (conseil d'école du 08/11/2016). 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'humidité : fuites d'eau récurrentes dans certaines classes du bâtiment ancien (conseil d'école du 08/11/2016).
Portes (état, dimensions)	<ul style="list-style-type: none"> - Etat correct mais peinture en mauvais état. - Poignée d'époque (norme ?). 	<ul style="list-style-type: none"> - Etat correct mais peinture en mauvais état. - Poignée d'époque (norme ?).

	Salle 1	Salle 2
Sanitaires, WC fille et garçon, état, PMR ?	<ul style="list-style-type: none"> - Un seul WC et un seul lavabo pour 50 à 60 enfants dans le bâtiment, plus les instituteurs. - Très sales ce jour. - Semblent conformes aux normes PMR (non mesuré ce jour). - Ecoulement d'eau au plafond et sur les murs avec flaque d'eau au sol - Produit nettoyant posé sur la cuvette. - Pas de VMC. - Cette pièce n'apparaît pas sur le plan d'évacuation affiché à l'entrée du bâtiment. - Hublot à opacifier (demande conseil d'école du 16/03/2015). La réalisation de cette demande n'a pas été vérifiée ce jour 	
Fenêtres, vitrages, rideau feu ?	<ul style="list-style-type: none"> - Fenêtres en bon état. - Fuites d'eau sur radiateur évoquées en conseil d'école du 07/11/2013. Problème résolu d'après le conseil d'école du 10/03/2014. Pas de fuites ce jour. - Pas de rideaux aux fenêtres. - Pas de volets roulants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Fenêtres en bon état. - Fuites d'eau sur radiateur évoquées en conseil d'école du 07/11/2013. Problème résolu d'après le conseil d'école du 10/03/2014. Pas de fuites ce jour. - Pas de rideaux aux fenêtres. - Pas de volets roulants.
Type de chauffage et état	Electrique radiant, en fonctionnement ce jour.	Electrique radiant, en fonctionnement ce jour.
Isolation thermique	Non communiquée ce jour.	Non communiquée ce jour.

	Salle 1	Salle 2
éclairage	Non vérifié ce jour.	Non vérifié ce jour.
Electricité (prises, interrupteur différentiel 30 mA...)	Pas d'information sur la conformité ce jour.	Pas d'information sur la conformité ce jour.
Présence d'amiante (Dossier Technique Amiante)	DTA non présenté ce jour.	DTA non présenté ce jour.
Type de ventilation	Pas de VMC	Pas de VMC.
Accès pour PMR	Semble conforme à l'intérieur du bâtiment. A vérifier pour l'accès au bâtiment et pour la compatibilité avec le PPMS.	Semble conforme à l'intérieur du bâtiment. A vérifier pour l'accès au bâtiment et pour la compatibilité avec le PPMS.

• **Remarques et observations :**

- Sols (pose de Lino), plafond rénové, portes conformes ?, isolation thermique ?, éclairage conforme ? : **Aucune information communiquée ce jour**
- VMC : **la mairie compte installer une VMC : (devis non fournis ce jour)**
- WC : **mesures envisagées par la mairie non communiquées ce jour**
- Dossier Technique Amiante : **mairie doit fournir le DTA du bâtiment**
- Présence d'humidité et/ou de salpêtre: **mesures particulières envisagées par la mairie non communiquées ce jour.**

Photos :



3) Etat du couloir d'accès aux salles de classes:

Vitrages des ouvertures donnant sur la D5	<ul style="list-style-type: none">- Vitrage fragile et non opacifié.- Une vitre cassée.
Issue de secours double porte	<ul style="list-style-type: none">- Fermée à clé ce jour- Pas d'ouverture anti-panique.- Donne sur l'arrière du bâtiment côté rue : le grand portail donnant sur la D5 est ouvert ce jour.- Accès aux emprises de la médecine du travail.
Porte d'entrée	bon état de la porte mais encadrement abimé.
Murs	<ul style="list-style-type: none">- Présence d'humidité dans le couloir.- Peinture en mauvais état.- Présence de trous dans les murs.- Présence de salpêtre suspectée.
Sol	Carrelage en bon état.

• **Remarques et observations :**

- La mairie nous indique que les peintures vont être reprises et nous explique qu'un devis a été demandé pour la réalisation des travaux : **non communiqué ce jour (à préciser par mairie)**
- Présence d'humidité et/ou de salpêtre: **mesures particulières envisagées par la mairie non communiquées ce jour**
- pas de VMC : **la mairie compte installer une VMC : (devis non fournis ce jour)**
- Vitrages des ouvertures donnants sur la D5 : **mesures particulières envisagées par la mairie non communiquées ce jour**
- Issue de secours double porte : **la mairie compte remplacer la porte : (devis non fournis ce jour)**
- murs abimés, troués et défraichies : **la mairie compte repeindre : (devis non fournis ce jour)**
- vitrages du couloir non conformes : **la mairie indique que les huisseries vont être changées (devis non communiqué ce jour)**

Photos :



4) PPMS (Plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs) salles 1 et 2 :

Les consignes pour la réalisation du PPMS sont précisées par la circulaire n°2002-119 du 29 mai 2002, relative à l'élaboration d'un plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs. Le risque majeur est pour cette école le risque « tempête ».

- Présence du PPMS : **non communiqué ce jour.**

- Le PPMS est affiché dans les salles : **non.**

- Présence d'une zone (en fonction du risque dominant) pouvant accueillir l'effectif des salles 1 et 2 avec toilettes, point d'eau et local de rangement du matériel : OUI (cantine). **La capacité d'accueil de la cantine en cas de confinement doit être validée par la commission de sécurité (regroupement des salles 1 à 7).**

- Présence du matériel de secours, de calfeutrage et d'alerte interne : **non communiqué ce jour, à préciser par la mairie.**

- Le signal d'alarme est perçu dans les salles 1 et 2 : **audible selon directrice, à préciser par la mairie.**

- PPMS validé par les exercices de sécurité : **non communiqué ce jour, à préciser par la mairie.**

- Date de la dernière visite de la commission de sécurité : **non communiqué ce jour, à préciser par la mairie. (ERP de catégorie 5 donc passage de la commission non obligatoire. Par contre, obligatoire si l'école passe en ERP de 4°catégorie).**

- Cheminement des élèves pour rejoindre le réfectoire : **sortie par le couloir, puis le long de la salle 1, passage du portail, du préau, entrée dans l'ancien bâtiment, puis passage devant les 5 classes, sortie de l'ancien bâtiment, passage sous le 2° préau et entrée dans le réfectoire.**

Remarques et observations :

- Le PPMS doit prendre en compte les salles 1 et 2 : **à faire valider par mairie et commission technique, pas d'information à ce jour**

5) Etat des lieux concernant le risque « intrusion » salles 1 et 2 :

	Salle 1	Salle 2
Nombre de portes et sens d'ouverture	Une, vers l'extérieur.	Une, vers l'extérieur.
Accès local médecine du travail directement dans les salles	Non.	Non.
Vitrages (opacité, vis à vis)	- Vis-à-vis avec la D5 depuis le couloir. - Vitrage fragile et non opacifié.	- Vis-à-vis avec la D5 depuis le couloir. - Vitrage fragile et non opacifié.
Rideaux ou volets roulants	Aucun.	Aucun.
Accès extérieurs (portail)	- Portillon donnant sur D5 ouvert ce jour. - Accès possible par emprises de la médecine du travail, portail ouvert ce jour.	- Portillon donnant sur D5 ouvert ce jour. - Accès possible par emprises de la médecine du travail, portail ouvert ce jour.
Clôtures (hauteur, état)	Bon état mais de faible hauteur.	Bon état mais de faible hauteur.

• Remarques et observations :

- Prise en compte du risque intrusion : **non communiqué ce jour, à préciser par la mairie.**

6) Risque incendie salles 1 et 2 :

Les exercices d'évacuation sont obligatoires dans les établissements d'enseignement, conformément à l'article R 33 du règlement de sécurité.

- Registre de sécurité mis à jour et accessible dans l'école : accessible **mais à mettre à jour.**
- Signal d'alarme perçu depuis les salles 1 et 2 : **à préciser par la mairie.**
- Zone de mise à l'abri identifiée : OUI.
- Les secours ont accès à ces salles : **à confirmer par la mairie ou la commission de sécurité.**
- Conditions de déroulement des exercices d'évacuation et temps d'évacuation consignés dans le registre de sécurité. : OUI.
- Présence d'extincteurs : OUI contrôlé en juin 2018 : **à contrôler en juin 2019**
- Gaz de ville ou en bouteille dans les locaux hébergeant les salles 1 et 2 : NON.
- Installation électrique conforme : **à confirmer par la mairie.**
- Issues de secours conformes : **à confirmer par la commission de sécurité.**
- Issues de secours signalées : **à confirmer par la commission de sécurité.**
- Consignes d'évacuation affichées dans les salles : **non vérifié ce jour, à confirmer par la mairie.**
- Plan d'intervention conforme affiché à l'entrée du bâtiment : **non-conformité du plan d'intervention : sanitaires non représentés.**

• Remarques et observations :

- **La commission de sécurité devra rendre un avis sur l'aptitude des salles 1 et 2 à recevoir des élèves et l'établissement devra être requalifié en ERP 4 : non communiqué ce jour, à préciser par la mairie**

7) Risque bâtiment « médecine du travail » attendant aux salles 1 et 2 :

	Bâtiment « médecine du travail »
Présence de gaz (chaudière)	- Information non communiquée par la mairie ce jour. - Justificatifs à fournir par la mairie si présence d'installation de gaz : certificat de conformité et d'entretien de l'installation, agrément de l'installateur...
Catégorie d'ERP	Non communiqué ce jour, à préciser par la mairie.
Compatibilité co-activité	Visite périodique et tests d'audition exigeant du calme.
Amiante DTA	Non communiqué ce jour, à fournir par la mairie.
Conformité électrique	Non communiqué ce jour, à fournir par la mairie.
Salubrité des locaux	Non communiqué ce jour, à préciser par mairie.

• Remarques et observations :

- **Ce bâtiment, attendant aux salles 1 et 2, est utilisé par la médecine du travail.**
- **Les points évoqués ci-dessus devront être expliqués et justifiés par la mairie**

8)Etat des lieux des structures collectives en vue de l'accueil d'environ 50 élèves supplémentaires en septembre 2019 :

	Restauration scolaire
Durée pause méridienne actuelle	1h30 : de 12h à 13h30
Organisation actuelle	Passages échelonnés : environ 20mn pour manger afin que le service soit fini à 13h30 (préconisation ministère : 30mn/repas).
Organisation envisagée pour septembre 2019	<p>Pause méridienne de 11h30 à 13h pour une partie des élèves et de 12h à 13h30 pour les autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Problème pour les fratries d'enfants externes (attente de 11h30 à 12h et de 13h à 13h30). - Enseignement perturbé entre 11h30 et 12h et entre 13h et 13h30 à cause des départs au self à 11h30, puis des élèves en cour de récréation de 13h à 13h30. - Le personnel de cantine donne un avis négatif sur cette organisation ce jour. - Pas d'agrandissement du self prévu par la mairie.

• Remarques et observations :

- L'organisation actuelle ne garantit pas aux enfants de pouvoir prendre leur repas en 30mn (préconisation ministère).
- L'organisation présentée ce jour par la mairie ne garantira pas non plus une bonne gestion de la restauration scolaire avec 50 élèves en plus et perturbera les enseignements de 11h30 à 12h et de 13h à 13h30
- L'espace de restauration non utilisé aujourd'hui va être agrandis mais pas le self
- Cette organisation posera des problèmes pour les fratries.

	Cour de récréation
Capacité actuelle	Non communiquée
Jeux à disposition	Un stade de foot, une table de ping-pong, marelles, jeux fournis par l'école
Situation actuelle (tensions, manque d'espace...)	Terrain de foot convoité par de nombreux élèves, des bagarres dans le passé
Angles morts	Derrière les salles 1 et 2 (donne du côté de la D5)

• **Remarques et observations :**

- Actuellement, saturation des équipements de jeux en cour de récréation : la mairie compte faire du marquage de jeux au sol
- Risque de tensions accrues avec 50 élèves de plus
- Demande d'une structure de jeux faite ce jour : non validé par la mairie

9) Risque routier sur l'axe principal Allée des Pins :

• Mesures envisagées :

- Un changement de sens du parking est évoqué depuis de nombreuses années...non communiqué par la mairie ce jour

10) Risque routier sur l'axe secondaire Avenue de Gascogne :

• Mesures envisagées :

- Information non communiquée par la mairie ce jour

Bilan de la visite :

Notre visite de l'école Michel Ballion fait apparaître de nombreuses incertitudes en lien direct avec la sécurité et la qualité de vie des élèves et des enseignants qui seront transférés dans les salles 1 et 2 en septembre 2019.

L'organisation de la restauration scolaire telle qu'elle est prévue aujourd'hui perturbera la vie de l'école et imposera des contraintes supplémentaires aux enfants et aux parents d'élèves.

Ces incertitudes devront être prises en compte au plus vite par la municipalité afin de garantir aux représentants des parents d'élèves que ces enfants bénéficieront bien des mêmes conditions d'accueils qu'ils connaissent actuellement dans l'école maternelle Les lutins et les écoles primaires Michel Ballion et Jean de la Fontaine.

A ce jour, aux vues des éléments fournis par la municipalité sur ce dossier, et suite à cet état des lieux, nous émettons un avis défavorable au transfert des classes de l'école d'Haureuils vers l'école Michel Ballion en septembre 2019.

Les parents d'élèves FCPE des écoles Michel Ballion , Jean de la Fontaine et des Lutins (maternelle de secteur).

